

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)			<i>Certifié conforme à l'Original</i> <i>Le Gérant</i>			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			DocuSigned by: Nicolas LENFANT 9AFEFA5350AB469...			
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 120.00	3 120.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 799.00	1 799.00				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	18 241.91	15 131.29	3 110.62	4 186.19	1 075.57	25.69
	Autres immobilisations corporelles	72 228.78	41 164.49	31 064.29	33 930.17	2 865.88	8.45
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	100.00		100.00	100.00		
	Créances rattachées à des participations	117 313.94		117 313.94	117 313.94		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	90.00		90.00	90.00		
Total II		212 893.63	61 214.78	151 678.85	155 620.30	3 941.45	2.53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	41 724.38		41 724.38	48 798.73	7 074.35	14.50
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	64 636.59		64 636.59	55 746.86	8 889.73	15.95
	Autres créances	28 016.75		28 016.75	11 844.64	16 172.11	136.54
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	563 978.03		563 978.03	807 122.67	243 144.64	30.12
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	698 355.75		698 355.75	923 512.90	225 157.15	24.38
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		911 249.38	61 214.78	850 034.60	1 079 133.20	229 098.60	21.23

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500.00	7 500.00		
	Réserves				
	Réserve légale	750.00	750.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	440 354.11	563 865.59	123 511.48	21.90
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 636.54	62 488.52	52 851.98	84.58
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	458 240.65	634 604.11	176 363.46	27.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	144 937.77	190 462.21	45 524.44	23.90
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	36 621.61	27 213.29	9 408.32	34.57
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 924.39	6 811.27	22 113.12	324.65
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 109.13	89 769.51	15 339.62	17.09
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	38 949.50	56 628.23	17 678.73	31.22
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 421.98	46 280.66	40 858.68	88.28
	Produits constatés d'avance (I)	31 829.57	27 363.92	4 465.65	16.32
	Total IV	391 793.95	444 529.09	52 735.14	11.86
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	850 034.60	1 079 133.20	229 098.60	21.23

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an



15 Rue du Developpement

31320 CASTANET TOLOSAN

Certifié conforme à l'Original
Le Gérant

DocuSigned by:
Nicolas LENFANT
9AFEFA5350AB469...

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CABINET COMPTABLE CARRIEU

3 Rue Ariane

Parc Technologique du Canal

31520 Ramonville Saint-Agne

05.61.75.07.69

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 850 034.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 099 399.77 Euros et dégageant un bénéfice de 9 636.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 919		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 242		
Installations générales agencements aménagements divers	42 847		
Matériel de transport	9 191		1 951
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 687		552
TOTAL	87 967		2 504
Autres participations	117 414		
Prêts, autres immobilisations financières	90		
TOTAL	117 504		
TOTAL GENERAL	210 390		2 504

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 919	4 919
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			18 242	18 242
Installations générales agencements aménagements divers			42 847	42 847
Matériel de transport			11 142	11 142
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 239	18 239
TOTAL			90 471	90 471
Autres participations			117 414	117 414
Prêts, autres immobilisations financières			90	90
TOTAL			117 504	117 504
TOTAL GENERAL			212 894	212 894

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 919			4 919
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 056	1 076		15 131
Installations générales agencements aménagements divers	10 242	4 285		14 527
Matériel de transport	8 901	600		9 502
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 651	485		17 136
TOTAL	49 851	6 445		56 296
TOTAL GENERAL	54 770	6 445		61 215

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 076				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 285				
Matériel de transport	600				
Matériel de bureau informatique mobilier	485				
TOTAL	6 445				
TOTAL GENERAL	6 445				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	117 314	117 314	
Autres immobilisations financières	90	90	
Autres créances clients	64 637	64 637	
Impôts sur les bénéfices	15 600	15 600	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 277	11 277	
Débiteurs divers	1 139	1 139	
TOTAL	210 057	210 057	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	144 937	46 194	98 743	
Emprunts et dettes financières divers	397	397		
Fournisseurs et comptes rattachés	105 109	105 109		
Personnel et comptes rattachés	13 732	13 732		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 933	19 933		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 134	5 134		
Autres impôts taxes et assimilés	150	150		
Groupe et associés	36 224	36 224		
Autres dettes	5 422	5 422		
Produits constatés d'avance	31 830	31 830		
TOTAL	362 869	264 126	98 743	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	983			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 507			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres Ordinaires	15.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site Internet & Logiciels	Linéaire	3 ans
Matériel & Outillage	Linéaire	5 ans
Agencets-Aménagts-Installations	Linéaire	10 ans
Matériel de Transport	Linéaire	5 ans
Matériel Bureau & Informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de Bureau	Linéaire	7 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 082
Total	1 082

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	911
Total	911

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	31 830
Total	31 830

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A VOS CLIMS
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Capital de 7.500,00 €
Siège Social : 15, rue du Développement - 31320 CASTANET TOLOSAN
RCS : TOULOUSE 452 885 205

PROCES VERBAL DES DECISIONS EN DATE DU 28 JUIN 2025

Approbation des comptes annuels clos le 31.12.2024

Extrait

.../....

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice d'un montant de 9.636.54 Euros augmenté d'un prélèvement sur le poste "Autres Réserves" à hauteur de 430.363,46 Euros de la façon suivante :

- en Distribution de dividendes : 440.000,00 Euros

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 88.000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligible à l'abattement de 40% s'élève à 352.000,00 euros.

L'Assemblée prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code Général des Impôts, d'un prélèvement forfaitaire de 12,8%, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être

formulée sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a, en outre, été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L.131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut de TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- aux prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10% du montant du capital social majorés des primes d'émission et du solde moyen de leur compte courant,
- aux cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction majorée des primes d'émission et du solde moyen de leur compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n°2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L.131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er} janvier 2015

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES ANTERIEURES :

Exercice Clos	Distributions	Montant éligible à l'abattement des 40% Art. 158-3-2° du CGI	Montant non éligible à l'abattement des 40% Art. 158-3-2° du CGI
31.12.2023	186.000,00 €	186.000,00 €	0,00€
31.12.2022	0,00 €	0,00€	0,00€
31.12.2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le Gérant : M. Nicolas LENFANT

DocuSigned by:
Nicolas LENFANT
9AFEFA5350AB469...